



## INTRODUCTION

Le programme de législature tend à atteindre la « vision » posée dans l'Agenda 2040, fruit d'une démarche participative ([www.tramelan.ch/2040](http://www.tramelan.ch/2040)). C'est pourquoi les objectifs posés par l'Agenda 2040 figurent en regard des objectifs du programme de législature.

### VISION D'AVENIR : TRAMELAN DANS 20 ANS

*posée dans le cadre de l'Agenda 2040*

Une localité diversifiée et vivante au cœur de la nature de l'Arc jurassien. Tramelan est fière de son histoire et de son patrimoine naturel et bâti dont elle prend soin. Ses autorités et sa population s'engagent activement pour développer sa capacité d'adaptation face aux nombreux défis de ce siècle. La commune soigne le vivre-ensemble, la qualité de vie de sa population et limite son impact environnemental tout en préservant et en valorisant son tissu économique et le savoir-faire local. L'innovation est soutenue et encouragée. Active dans sa région, Tramelan se profile également comme un lieu de culture et de formation.

L'identification à la commune et la participation à la vie publique sont des valeurs importantes. Les habitants s'engagent pour les causes communales et s'intéressent à la vie en collectivité. La solidarité est vécue entre tous les groupes d'âge et les composantes socio-culturelles. Les échanges entre zone urbaine et zone rurale sont encouragés. Les associations, soutenues par les autorités, proposent à la population une offre variée et attrayante d'activités de loisirs, culturelles et sportives. Le bénévolat est reconnu et encouragé. Les autorités prennent soin de la population dans son ensemble et assurent à chacun et chacune un niveau de vie digne. Une cité prenant soin du lien intergénérationnel avec des soins médicaux et des offres pour les besoins quotidiens est promue. Les habitants trouvent des logements adaptés à leurs besoins.

L'offre de formation est diversifiée et de qualité et les partenariats avec les institutions et les acteurs en place sont soignés.

L'efficacité énergétique est élevée grâce à la commune qui joue un rôle de modèle pour ses propres biens immobiliers et qui sensibilise et incite sa population. L'approvisionnement énergétique avec des énergies renouvelables locales est promu autant que possible et le réseau électrique, dont la commune a la maîtrise et la propriété, est adapté à une production de plus en plus décentralisée.

Nichée dans un paysage verdoyant aux portes des Franches-Montagnes, la commune de Tramelan offre une qualité de vie élevée. Les milieux naturels y sont activement préservés et valorisés. L'exposition aux nuisances négatives est faible et la population est sensibilisée aux questions environnementales.

La commune s'engage à préserver les ressources face aux défis énergétiques, climatiques et liés à la biodiversité. Elle influence autant que possible le développement de l'urbanisation, qui se fait en premier lieu par une densification interne tout en assurant la présence marquée de la nature au cœur même du bâti. Le paysage est caractérisé par une zone d'habitation compacte et clairement définie avec un patrimoine bâti valorisé. Des solutions visant à réduire la consommation de ressources sont recherchées puis mises en œuvre.



**L'agriculture et la sylviculture sont exercées de manière respectueuse et consciente des enjeux environnementaux.** Les sols sont protégés contre les atteintes à la fertilité et les sites pollués qui le nécessitent sont assainis. **L'approvisionnement en eau est assuré** et la charge polluante des eaux souterraines et des eaux de surface est faible.

Le **bon raccordement au réseau de transports publics** ainsi que des chemins piétonniers et des pistes cyclables adéquates, avec des lieux de détente accueillants, contribuent à l'attractivité de la commune. Cette dernière propose des formes de mobilité alternatives permettant de limiter la consommation d'énergie fossile tout en favorisant le tourisme doux.

La **collaboration entre la commune et l'économie locale** se déroule dans un esprit de partenariat et de soutien. Tramelan offre des conditions-cadres attrayantes pour permettre le **maintien des savoir-faire** et le développement des industries, des entreprises et de l'artisanat à l'intérieur des zones définies. Les denrées alimentaires produites localement sont vendues sur place en collaboration avec les producteurs locaux.

Les **autorités et l'administration travaillent de manière efficiente**. Elles offrent des services de proximité aux citoyens qui répondent aux besoins de la numérisation avec des outils adaptés et pertinents. La communication est transparente et dynamique grâce aux canaux d'information appropriés permettant de stimuler les échanges et de relayer les bonnes pratiques, notamment environnementales, auprès de la population. Les conditions-cadres pour les membres des autorités et le personnel communal sont attrayantes.

**L'accomplissement des tâches communales repose sur une infrastructure appropriée.** Les finances sont équilibrées et les achats publics sont effectués en tenant compte des aspects du développement durable.

**En adéquation avec les défis liés aux nouvelles technologies et à la numérisation** de la société, les autorités communales adoptent une position mesurée, en veillant à ce que les opportunités soient saisies tout en garantissant la protection de la sphère privée et des libertés individuelles ainsi que le respect de l'environnement.

**Tramelan se positionne comme une commune solidaire.** Elle assume son rôle de centre d'importance régionale tout en soignant la collaboration avec les communes voisines et en exploitant de manière ciblée les synergies régionales.



## 1. MAIRIE / FINANCES / DÉVELOPPEMENT DE LA CITÉ

*Le dicastère Finances – Mairie et Développement de la Cité veut résolument tourner Tramelan vers l’avenir. La commune possède des savoir-faire de toute nature qu’il s’agit de mettre en valeur. Dans le respect d’une politique durable et dans le cadre financier qui nous est donné, les autorités municipales aspirent à développer l’attractivité de la localité et envisager à quoi son futur doit ressembler. Tramelan se meut dans la région du Grand Chasseral, en interaction avec ses voisins. La commune entend y jouer un rôle phare.*

Hervé Gullotti, maire

OBJECTIFS ET MESURES		VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ	GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION	ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE	PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE	PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE
	<b>MAIRIE - FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>								
1.01	Maintenir des finances communales saines en anticipation à la fin de la dissolution de la réserve de réévaluation en 2025								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire le nombre de crédits supplémentaires (outre les dépenses liées, les crédits liés aux priorités du PL et les crédits sollicités par le bon sens)</li> <li>Mettre en œuvre des indicateurs pour le CM avec présentation deux fois par années</li> <li>Revoir le plan d’investissement deux fois par années</li> <li>Prioriser les dépenses inscrites au plan d’investissement en maintenant une politique de prudence</li> <li>Revoir la politique des subventions</li> <li>Etudier l’optimisation de la localisation de l’administration et de ses services</li> <li>Etudier l’opportunité de vendre les bâtiments communaux (en tenant compte des besoins des sociétés locales et en regard d’une politique du personnel bienveillante)</li> <li>Bloquer la création de nouveaux postes communaux jusqu’à la fin de la législature pour autant que l’exercice de l’autorité publique n’exige pas d’y déroger</li> </ul>								
1.02	Travailler sur la gouvernance								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduire l’eSéances dans le traitement des affaires du Conseil municipal et d’autres organes communaux</li> </ul>								

<b>OBJECTIFS ET MESURES</b>		<b>VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ</b>	<b>GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION</b>	<b>ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE</b>	<b>PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE</b>	<b>SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE</b>	<b>PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU</b>	<b>OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolider le nouvel organigramme</li> <li>Travailler sur la communication interne et externe</li> <li>Définir et renforcer le rôle des responsables administratifs dans le but de diminuer la charge des conseillers municipaux</li> </ul>								
1.03	Numérisation de l'administration et archives								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement de solutions internes orientées vers la diminution des coûts de productivité</li> <li>Mise en œuvre des exigences cantonales</li> </ul>								
1.04	Maintenir des conditions de travail attractives pour le personnel								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer le service des ressources humaines</li> <li>Développer le service informatique</li> </ul>								
1.05	Développer l'intérêt pour la vie en collectivité publique								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontres régulières de la Mairie avec la population</li> <li>Aller à la rencontre des élèves des écoles de la localité</li> <li>Organiser des rencontres – débats sur des thématiques liées à Tramelan ou générales</li> <li>Maintenir et développer l'intégration et la solidarité</li> <li>Créer une banque de données des bénévoles de la localité</li> </ul>								
	<b>DÉVELOPPEMENT DE LA CITÉ</b>								
1.06	Développer le Plateau des Lovières								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir un concept de Plan Directeur de Développement Durable en visant l'harmonie entre économie, agriculture, environnement et partenaires présents sur place</li> <li>Adopter le Plan de quartier des Lovières</li> <li>Accompagner la réalisation du Fun Family</li> <li>Instaurer le dialogue avec l'agriculture et les propriétaires fonciers</li> </ul>								
1.07	Rendre le centre actuel de la localité plus attractif								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'organisation d'une Foire de Tramelan</li> <li>Coordonner les activités au centre de la localité à Noël</li> </ul>								

<b>OBJECTIFS ET MESURES</b>		<b>VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ</b>	<b>GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION</b>	<b>ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE</b>	<b>PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE</b>	<b>SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE</b>	<b>PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU</b>	<b>OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aboutir à une réflexion sur les vitrines vides de la localité</li> </ul>								
1.08	Elaboration d'un Agenda 2040								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à jour l'Agenda 21 en élaborant un nouvel Agenda</li> <li>Mettre en œuvre tout ou partie du catalogue de mesures concrètes liées à l'Agenda 2040</li> </ul>								
	<b>ÉCONOMIE</b>								
1.09	Créer le poste de Délégué à l'Economie								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nommer un Délégué et développer la collaboration</li> </ul>								
1.10	Soutenir le développement de l'économie locale et régionale								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valoriser les surfaces libres constructibles</li> <li>Lancer les démarches de réalisation du Pôle de Développement économique</li> </ul>								
1.11	Soutenir les actions visant à maintenir le commerce local et l'établissement de nouvelles enseignes / restauration								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revitaliser l'économie circulaire</li> <li>Collaborer étroitement avec ProMoTion Tramelan</li> </ul>								
	<b>TRAMELAN, COMMUNE ACTIVE DANS SA RÉGION</b>								
1.12	S'engager pour l'avenir de la région								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil municipal s'engage par ses membres activement dans les comités dans lesquels ils sont délégués</li> </ul>								
1.13	Trouver des solutions de financements mutualisés pour le(s) ménage(s) communal(aux)								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancer des initiatives régionales pour trouver des solutions aux financements d'infrastructures sportives communales</li> <li>Redéfinir le financement des écoles de musique cantonales</li> </ul>								
1.14	En marche vers le 850								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les lignes directrices selon les impulsions données par le Conseil général</li> </ul>								



## 2. ENERGIES ET RÉSEAUX

*Tel un mantra, le renouvellement régulier et constant des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'électricité reste et sera un objectif prioritaire pour la municipalité. Le réseau de chauffage à distance s'ajoutera au fil des ans comme 4e réseau. Chaque réseau a également ses propres défis. Ceux-ci sont tous liés aux changements climatiques, que cela soit pour l'évacuation des eaux lors d'orages violents, de ressources en eau potable lors de période de sécheresse ou l'augmentation des capacités en électricité pour réduire la dépendance au pétrole.*

Mathieu Chaignat, conseiller municipal

OBJECTIFS ET MESURES		VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ	GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION	ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE	PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE	PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE
2.01	Développer des projets de production d'énergie renouvelable								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser la centrale photovoltaïque du home</li> <li>Réaliser 3 centrales photovoltaïques avec des prêts citoyens (piscine / Crêt-Georges 16 / Rue du Nord)</li> <li>Étudier la création d'un fonds citoyen</li> <li>Réaliser la première étape du chauffage à distance</li> <li>Suivre les études concernant une centrale biogaz</li> <li>Accompagner la réalisation du parc éolien, définition des rôles et du modèle d'affaire de la société d'exploitation (fonctions, membres, rétributions et affectation des revenus)</li> <li>Déployer le smartmeetering et les compteurs intelligents</li> </ul>								
2.02	Soutenir le renforcement du réseau d'électricité								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier un plan de renforcement du réseau (groupe de travail ad-hoc)</li> <li>Planifier dans le temps et financièrement les mesures définies dans l'étude de l'électromobilité</li> <li>Réaliser les projets les plus urgents du renforcement du réseau (Chautenatte, Jeanbrenin, La Paule, Les Bavoux) et revoir les priorités régulièrement en fonction d'autres impératifs</li> <li>Remplacer les stations moyennes tension les plus anciennes (Méval, Sulzer, Collèges)</li> </ul>								

<b>OBJECTIFS ET MESURES</b>		<b>VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ</b>	<b>GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION</b>	<b>ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE</b>	<b>PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE</b>	<b>SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE</b>	<b>PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU</b>	<b>OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE</b>
2.03	Préserver les ressources en eau potable								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser le projet de rénovation du réservoir de la Printanière</li> <li>Continuer les efforts dans le renouvellement des conduites d'eau potable (La Paule, Grand-Rue, Rue du Collège, enchevêtrement du Chalet)</li> <li>Etudier l'éventualité de garder le captage de Moulin-Brûlé et d'en améliorer l'efficacité.</li> <li>Révision partielle du PGA – plan général d'alimentation en eau potable</li> <li>Coordonner les compteurs d'eau potable avec les nouveaux compteurs du service de l'électricité.</li> </ul>								
2.04	Relever les défis liés à l'évacuation des eaux ainsi qu'au traitement des eaux usées								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer au raccordement de la STEP de Loveresse</li> <li>Etudier et réaliser le concept séparatif des eaux claires parasites (ECP) du secteur « Rue de Courtelary – Méval »</li> <li>Réaliser les premières mesures de protection des habitations du bassin versant « Combe des Arses » (secteur Virgile-Rossel Ouest / Méval)</li> <li>Réaliser une étude pour l'évacuation des eaux et résoudre les problèmes de surcharge au centre du village (en lien avec les futurs travaux cantonaux)</li> </ul>								
2.05	Organisation du dicastère Energie et Réseaux								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tirer le bilan de l'engagement d'un apprenti employé de commerce</li> <li>Etudier la possibilité d'engager un apprenti au service électrique</li> <li>Réviser les descriptifs de fonction du service de l'eau potable</li> <li>S'impliquer dans les projets de la charte et de SACEN au niveau de l'électricité</li> <li>Coordonner les travaux entre les différents réseaux</li> </ul>								

### 3. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

*Tramelan concilie avec bonheur dynamisme économique, qualité de vie et préservation de l'environnement. Dans ce but, elle mène une politique d'aménagement qui permette aux entreprises un développement harmonieux de leurs projets. Par une politique volontariste en matière de transports, elle améliore sans cesse l'attractivité et la convivialité de ses rues, de ses places et de ses espaces verts. Elle prend toute mesure utile pour favoriser, tant en ville que sur le reste de son territoire, une biodiversité capable de s'adapter au changement climatique.*

Christophe Gagnebin, conseiller municipal

OBJECTIFS ET MESURES		VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ	GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION	ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE	PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE	PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE
3.01	Disposer d'outils législatifs favorisant un développement démographique et économique maîtrisé								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la 3- étape du PAL, du PQ « Fin des Lovières » et du PQ « Crêt-Georges-Ouest »</li> <li>Reprise des réflexions « Zone centre » et élaboration du PQ y-relatif par le biais d'une démarche participative</li> <li>Bilan et optimisation e-bau</li> </ul>								
3.02	Promotion de la qualité de vie								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaménagement de la Grand'rue (zone centre) au terme d'une démarche participative</li> <li>Réduction du bruit et des dangers liés au trafic motorisé</li> <li>Lutte contre le report de trafic sur routes communales</li> <li>Réaménagement esthétique secteur « Gare » en complément aux travaux de réaménagement de la gare</li> <li>Maintien et aménagement de zones vertes en ville, plantations d'arbres, aménagement de zones de rencontres</li> <li>Mise en œuvre du projet « Zone 30 », aménagement de zones de rencontres (20 km/h)</li> <li>Promotion des énergies renouvelables, conseils aux propriétaires en termes de police des constructions</li> </ul>								



OBJECTIFS ET MESURES		VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ	GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION	ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE	PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE	PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE
3.03	Priorité à la mobilité douce								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des efforts en faveur d'une cadence semi-horaire intégrale entre Tavannes et Tramelan (ligne CJ 237), lobbying en faveur d'un réaménagement rapide et coordonné des gares de Tramelan et Tavannes</li> <li>• Mesures de facilitation trafic TP s/ Grand'rue (carrefours)</li> <li>• Aménagement d'une piste cyclable entre Tramelan-Tavannes</li> <li>• Mesures en faveur du trafic cycliste</li> <li>• Concrétisation projet « Traverses » (aménagement, sécurisation, promotion et baptêmes des cheminements piétonniers verticaux)</li> <li>• Etude relative à une optimisation de l'utilisation intra-urbaine de l'offre TP, étude hub des Reussilles et transfert modal (navettes) conjointement avec Parc Chasseral et entreprises concernées.</li> <li>• Etude desserte TP de la piscine / camping</li> <li>• D'entente avec EDE, aménagement d'un sentier didactique dans le cadre de la réalisation du parc éolien de la Montagne de Tramelan</li> <li>• Entretien et valorisation sentiers pédestres</li> <li>• Mesures de lutte contre le parking sauvage, règlementation parking dans zones stratégiques (Lovières)</li> <li>• Aménagements en faveur des personnes à mobilité réduite</li> </ul>								
3.04	Améliorer la qualité de l'environnement								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du PP, entretien des pâturages boisés, bosquets, lisères étagées, zones humides, points d'eau</li> <li>• Promotion de la biodiversité et lutte contre les espèces invasives, notamment avec le concours du monde agricole.</li> <li>• Aménagement ou reconstitution d'allées d'arbres</li> <li>• Poursuite des réflexions et réalisations en termes de franges urbaines</li> <li>• Mesures incitatives, conseils à l'intention des propriétaires privés (choix des espèces, gestion du patrimoine arboré, gestion des eaux de ruissellement, surfaces filtrantes, etc.), encouragements en faveur des vergers et des jardins potagers (bourses)</li> <li>• Études préservation et réaménagement de la Trame en lien avec la suppression de la STEP</li> </ul>								

**OBJECTIFS ET MESURES**

		VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ	GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION	ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE	PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE	PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE
3.05	Promotion du patrimoine bâti								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien à toute mesure visant à favoriser une meilleure prise de conscience de la richesse du patrimoine bâti, du patrimoine lié au développement industriel en particulier</li> <li>Mise en place d'instruments favorisant la zone centre et l'ancien centre de Tramelan-Dessous comme lieu d'habitation</li> <li>Entretien et restauration du patrimoine rural (murs de pierres sèches, etc.)</li> </ul>								

## 4. DOMAINES PUBLICS / AGRICULTURE

*Le dicastère des Domaines publics a pour objectif de participer au projet pilote de collecte durable des plastiques ménagers. Il a aussi pour but d'améliorer la déchetterie afin de la rendre plus accueillante et de créer un programme de planification avec le Service des Energies et Réseaux pour l'entretien et la réfection des routes. Il désire optimiser les places de loisirs et pique-nique ainsi que trouver une solution d'accueil officielle pour les camping-cars.*

*Dans le domaine de l'Agriculture et Forêts, l'objectif est d'amener le projet de remaniement parcellaire à sa réalisation, de poursuivre la réfection des chemins agricoles. On entend aussi continuer l'entretien des pâturages avec les travaux de corvées (fait par les estivants) tout en respectant les ordonnances de l'OFAG et du Canton. Il s'agit d'entretenir la collaboration avec Valforêt afin de garantir la livraison de copeaux et d'avoir un bon fonctionnement du CAD. Le dicastère souhaite assurer le maintien de la commission agricole. Il a encore pour objectif l'étude d'une halle aux marchés de bétail tout en intégrant les acteurs potentiels.*

Pierre Sommer, conseiller municipal

OBJECTIFS ET MESURES		VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ	GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION	ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE	PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE	PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE
	<b>DOMAINES PUBLICS</b>								
4.01	Travaux publics – Tendre vers une spécialisation des compétences <ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir les profils de postes</li> <li>Renforcer les compétences en matière de paysagisme et de gestion des espaces verts</li> </ul>								
4.02	Collecte des déchets plastiques ménagers – Projet pilote								
4.03	Améliorer la gestion de la déchetterie et l'application des dernières exigences légales <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à niveau, nouvelle signalétique, projets didactiques</li> </ul>								
4.04	Cohabitation déchetterie – dépôt des TP <ul style="list-style-type: none"> <li>Réorganiser / agrandir le dépôt des TP</li> </ul>								
4.05	Plan d'affectation du réseau routier hors zones à bâtir – Mise en œuvre et règlement ad hoc								

<b>OBJECTIFS ET MESURES</b>		<b>VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ</b>	<b>GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION</b>	<b>ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE</b>	<b>PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE</b>	<b>SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE</b>	<b>PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU</b>	<b>OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE</b>
4.06	Réflexions sur le devenir de la place de la Violette								
4.07	Renforcement de l'attractivité des places de loisirs								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les commodités</li> <li>Privilégier les matériaux écoresponsables et locaux</li> </ul>								
4.08	Création d'un site d'accueil officiel pour camping-cars								
	<b>AGRICULTURE</b>								
4.09	Continuer le projet de remaniement parcellaire								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éventuelle réfection des chemins agricoles via subventionnement</li> </ul>								
4.10	Poursuite du programme de réfection des dessertes agricoles								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux sur les routes – priorisation (Les Bavoux – Ch. de la Chaux)</li> </ul>								
4.11	Se conformer et s'adapter à la politique agricole et à la législation								
4.12	Garantir le maintien des droits d'estivage aux agriculteurs								
4.13	Assurer l'alimentation en eau potable pour le bétail sur les pâturages (entretien du réseau)								
4.14	S'adapter aux changements climatiques pour assurer la pérennité de l'agriculture locale								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les problèmes</li> <li>Créer des essences résistantes</li> </ul>								
4.15	Forêts – poursuivre les efforts de renouvellement des espèces								
4.16	Forêts – renouvellement du bois communal pour le CAD								
4.17	Pérenniser la collaboration avec la Fromagerie des Reussilles								

## 5. INFRASTRUCTURES ET SPORTS

Les priorités sont l'entretien du patrimoine bâti, la concrétisation des projets photovoltaïques, la mise en place d'une stratégie en matière de développement touristique, la redynamisation des projets sportifs, et enfin la réalisation de la reprise des tâches cantonales en matière des sapeurs-pompiers au CSP de Tramelan avec la construction d'un nouvel hangar.

André Ducommun, conseiller municipal

OBJECTIFS ET MESURES		VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ	GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION	ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE	PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE	PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE
	<b>SPORT-TOURISME</b>								
5.01	Définir le sort de la piste d'athlétisme								
5.02	Définir l'offre en matière d'hébergement								
5.03	Mise en place d'une stratégie en matière de développement touristique								
5.04	Redynamisation des projets sports								
5.05	Revoir les panneaux d'informations / marketing (entré du village /marelle, panneaux dans le village)								
5.06	Revoir affectation centre du village (champ de foire) pour le marché du samedi et de Noël								
	<b>BÂTIMENTS PUBLICS ET SÉCURITÉ</b>								
5.07	Régionaliser le financement des infrastructures (Piscine / Patinoire/ Terrain de foot)								
5.08	Poursuivre les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux								
5.09	Mise en place du chauffage à distance dans les bâtiments (Pont 20/21, Promenade 3, Ecole secondaire, Hôtel de ville, Crêt-Georges 16)								
5.10	Entretenir le patrimoine bâti (Promenade 3, Hôtel de ville, école ménagère, Piscine)								
5.11	Concrétiser le projet de panneaux photovoltaïques aux Gérinnes								
5.12	Mettre en œuvre les directives de l'AIB en matière de sécurité								

**OBJECTIFS ET MESURES**

		VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ	GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION	ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE	PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE	PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE
5.13	Maintenir les collaborations avec les commissions d'écoles, E&R, Travaux publics								
5.14	Poursuivre la collaboration régionale (RVAJ)								
5.15	Étudier la remise aux normes des abris PCi								
5.16	Reprise des charges de l'AIB pour centre d'intervention A								
5.17	Mise aux normes d'un nouvel hangar pour les services de défense								
5.18	Intégration de l'OPCJB dans le processus d'un nouveau bâtiment pour le Service de défense								
5.19	Repenser le recrutement au Corps des Sapeurs-pompiers (promotion civique, invitation au 18 ans)								
5.20	Intégration de la Maison de l'enfance dans le dicastère des bâtiments								
5.21	Mise en place du concours d'idées pour Pont 21								

## 6. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTURE

*Le dicastère de l'instruction publique et de la culture se préoccupe des améliorations possibles au niveau des écoles primaire, secondaire et de l'école à journée continue pour faciliter l'enseignement, la prise en charge des élèves et leur bien-être. Il trouve des solutions aux problèmes rencontrés afin que tout un chacun puisse s'épanouir, que ce soit au niveau des élèves ou des enseignants. Il s'occupe également des patrouilleurs scolaires et des devoirs surveillés.*

*Le dicastère soutient financièrement les manifestations culturelles du village et de la région. Il gère les archives anciennes et met en avant le patrimoine de notre commune lorsque cela est possible. Enfin, il soutient la ludothèque et la médiathèque du CIP.*

Vincent Glauser, conseiller municipal

OBJECTIFS ET MESURES		VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ	GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION	ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE	PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE	PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE
	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE</b>								
6.01	Réorganiser le transport scolaire <i>Diminuer le trafic au sein du village en assurant une partie des transports des écoliers</i>								
6.02	Augmenter le nombre de halles de gymnastique <i>Pourvoir au déficit actuel du nombre d'heures de gymnastique qui doivent être à disposition des écoles, du CEFF Commerce et de l'EJC. Comblé le manque de disponibilité actuel de salles de gymnastique pour les sociétés locales</i> • Améliorer l'offre via un projet privé ou communal								
6.03	Locaux EJC <i>Disposer de locaux adaptés au nombre d'enfants fréquentant l'EJC, sur un seul site</i> • Améliorations notables de l'infrastructure actuelle en plus des locaux récupérés suite au départ de la crèche								

<b>OBJECTIFS ET MESURES</b>		<b>VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ</b>	<b>GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION</b>	<b>ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE</b>	<b>PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE</b>	<b>SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE</b>	<b>PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU</b>	<b>OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE</b>
6.04	Etudier la prise en charge des enfants durant les vacances scolaires								
	<i>Une motion demandant une étude approfondie sur l'accueil durant les vacances scolaires a été accepté par le Conseil général en 25.04.2022.</i>								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des résultats de l'étude</li> <li>Si les résultats de l'étude faisaient ressortir qu'un besoin est avéré, la mise en œuvre sera directement lancée.</li> </ul>								
6.05	Commission Instruction publique								
	<i>Les enseignants ne sont que rarement conviés aux décisions ou intégrés aux discussions liées aux problèmes rencontrés au sein de l'école.</i>								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer les enseignants à toutes les discussions et sujets traités au sein de la Commission Instruction publique, à l'exception des décisions liées aux ressources humaines.</li> </ul>								
6.06	Convention avec Mont-Tramelan								
	<i>La convention liant Mont-Tramelan et Tramelan par rapport à l'intégration de leurs élèves est au stade de l'ébauche proposée par Mont-Tramelan.</i>								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision/rédaction de la convention, révision de l'ordonnance et du règlement s'y référant.</li> <li>Signature et mise en œuvre de la convention.</li> </ul>								
6.07	Ecoles primaire et secondaire								
	<i>Mise en place de REVOS 2021 (intégration des élèves nécessitant des mesures de pédagogie spécialisées renforcées)</i>								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En collaboration avec le dicastère Infrastructures et Sports, création de classes de soutien supplémentaires pour répondre aux nouveaux critères d'inclusion selon REVOS 2021.</li> </ul>								
6.08	Ecole primaire de la Printanière								
	<i>Création d'une cour d'école plus conviviale</i>								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En collaboration avec le dicastère Infrastructures et Sports, mener à bien le projet dit « Cour verte » qui prévoit divers aménagements sur l'aire de récréation de l'école de la Printanière.</li> </ul>								



OBJECTIFS ET MESURES		VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ	GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION	ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE	PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE	PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE
6.09	Ecole primaire du Collège								
	<i>Cour de récréation trop petite et peu conviviale</i>								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En collaboration avec le Développement territorial, augmenter la surface de récréation du Collège en instaurant une zone de rencontre tout autour de l'école.</li> <li>Créer des espaces verts dans la cour de récréation.</li> </ul>								
6.10	Patrouilleurs scolaires								
	<i>Manque de patrouilleurs scolaires, défraiement insuffisant</i>								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Majoration du montant alloué aux patrouilleurs scolaires à CHF 25.- de l'heure.</li> </ul>								
	<b>CULTURE</b>								
6.11	Mise en valeur du patrimoine de Tramelan								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion du patrimoine horloger et industriel de la localité en collaboration avec Montre-moi Tramelan</li> <li>Création de supports publicitaires</li> <li>Réalisation de panneaux à contenus historiques</li> </ul>								

## 7. AFFAIRES SOCIALES ET GÉNÉRATIONS

*Les enjeux sociaux et intergénérationnels sont au cœur des préoccupations de la commission, car je suis convaincue que la solidarité et l'inclusion sont les fondements d'une société harmonieuse.*

*La vision pour ce dicastère repose sur des valeurs d'équité et de respect, par la mise en place des politiques et des programmes qui favorisent l'accès à des services de qualité pour tous (crèche, centre médical, ...), la promotion de l'égalité des chances et la protection des plus vulnérables. Nous souhaitons également encourager le dialogue et la coopération entre les différentes générations, car c'est ensemble que nous construirons un avenir meilleur.*

Karine Voumard, conseillère municipale

OBJECTIFS ET MESURES		VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ	GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION	ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE	PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE	PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE
7.01	Favoriser une politique des aînés								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer une association des aînés</li> <li>Accompagner et soutenir l'association des aînés</li> </ul>								
7.02	Favoriser une politique communale pour la jeunesse								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer au groupe de travail pour la jeunesse au niveau régional</li> <li>Etude au niveau communal des besoins de la jeunesse</li> <li>Projet de prévention endettement dans les écoles secondaires</li> </ul>								
7.03	Favoriser une politique familiale								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener à terme le projet d'agrandissement de la maison de l'enfance.</li> </ul>								
7.04	Migrer vers le NFFS (Neues Fallführungssystem, nouveau logiciel de gestion des cas des services sociaux)								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer en tant que Commune pilote à la mise en place du logiciel</li> </ul>								
7.05	Maintenir un réseau local de santé fort								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les partenaires santé de Tramelan</li> </ul>								

OBJECTIFS ET MESURES		VIVRE ENSEMBLE ET CONVIVIALITÉ	GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION	ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE	PAYSAGE, BIODIVERSITÉ, PATRIMOINE	DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE	PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	OPTIMISATION DE LA GESTION COMMUNALE
7.06	Promouvoir les échanges entre les générations								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des liens avec les associations telles que : AJR, maison de l'enfance, association des aînés, etc.</li> </ul>								
7.07	Promouvoir les réseaux de solidarité, informer la population								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaboration avec l'association Partages dans le projet 2x Noël de la Croix-Rouge / Evaluer les besoins après un exercice et décider du besoin d'élargissement des distributions</li> <li>Continuer la collaboration avec Table Couvre Toi</li> <li>Continuer à délivrer des cartes Caritas</li> <li>Evaluer les besoins sur Tramélan, et trouver un moyen de communication</li> </ul>								

Accepté par le Conseil municipal en séance du 19 mars 2024

Chancellerie municipale, le 20 mars 2024